



Natasha Sivret

Avocate

Litige Municipal

FORMATION :	Baccalauréat en anthropologie (B.A.)- Université Concordia (avec mention) Baccalauréat en droit (LL.B.)- Université du Québec à Montréal (tableau d'honneur)
BARREAU :	Québec (2015)
TÉLÉPHONE :	514 392-5721
TÉLÉCOPIEUR :	514 331-0514
COURRIEL :	nsivret@dhcavocats.ca
ADJOINT(E) :	Claudia Lauzon 514 331-5010 poste 5751

Pratique touchant principalement le litige civil et commercial, le droit municipal et le droit criminel et pénal en poursuite

Me Sivret œuvre en litige civil et commercial avec une pratique axée sur le droit municipal et sur le droit immobilier. Elle représente une clientèle composée de municipalités, de sociétés et d'individus devant la Cour du Québec, la Cour supérieure et la Cour d'appel.

De plus, Me Sivret agit comme poursuivante devant plusieurs cours municipales, tant dans les affaires d'urbanisme, de taxation et tarification municipale qu'en matière de droit pénal et criminel.

Elle fait partie de la liste des conseillers à l'éthique et à la déontologie municipale, établie par la Commission municipale du Québec, et est sollicitée par plusieurs organismes pour offrir de la formation aux élus et aux fonctionnaires municipaux dans plusieurs domaines du droit.

Associations

- Membre de l'Association des procureurs de Cours municipales du Québec